

LA GAZETTE

de **LUDES le Coquet**

N° 54 - Mars 2011



Site internet de la
Commune :
<http://ludes.ccvmr.com>

**N'oubliez pas de nous
faire
connaître votre adresse
courriel afin de profiter
d'infos rapides**

Heures d'ouverture du
secrétariat de Mairie :

**Lundi, Jeudi et Vendredi
de 16h30 à 18h30
Mercredi
de 9h30 à 11h30**

Dans ce numéro :

Conseil municipal du 19 janvier 2011	1
Conseil du 8 mars 2011 Conseil du 14 mars 2011	2
La Ludéenne	2
Le marché	3
A.D.M.R.	3
Energies renouvelables Un peu d'histoire	4
Les dates à retenir Informations pratiques	4

CONSEIL MUNICIPAL du 17 JANVIER 2011

ABSENTS : M. LUDET Christian (pouvoir à M. STYKA)
M. MACOIN Laurent (pouvoir à M. GAIDOZ Luc)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE la modification de l'article 1 des statuts du Syndicat Mixte de Réalisation du Fond de la Cuche fixant le siège social à la Mairie de Rilly-La-Montagne.

ACCEPTE de mettre à disposition au S.I.A.E.P., une surface d'environ 25 m x 15 m prise dans la parcelle n° 41, section C, lieudit « La Plaine » pour construire un nouveau réservoir d'eau potable qui alimentera la commune de LUDES.

DÉCIDE de fixer à 1 an, la durée d'amortissement des immobilisations du compte 2042 : subventions d'équipement aux personnes de droit privé

FIXE, à compter du 1^{er} février 2011, le tarif d'occupation de la salle polyvalente du groupe scolaire soit 50 euros par jour.

DÉCIDE DE MANDATER le Maire pour lancer à nouveau la procédure de mise en concurrence pour les travaux de réfection des voiries :

- rue du Réservoir (partie haute),
- rue de l'ancienne route du Craon de LUDES (partie haute).

DÉCIDE DE VALIDER le choix de la commission d'appel d'offres et de retenir l'entreprise « Le Bâtiment Associé » pour un montant de 18 209.60 €H.T. soit 21 778.69 €TTC concernant le remplacement des piliers de l'entrée du cimetière.

DÉCIDE DE VALIDER le choix de la commission d'appel d'offres et de retenir la SARL T O F F O L O pour un montant de 5 160.00 €H.T. soit 6 171.36 €TTC concernant le remplacement du portail du cimetière.

POINTS ÉVOQUÉS :

Le futur lotissement

Définition de la surface de l'aire de jeux de loisirs avec détail des installations et de la surface restante à viabiliser.

La salle des fêtes :

En attente des devis (plafond, murs et étude acoustique) pour les travaux de rénovation de la grande salle n° 1 prévus en fin d'année. Mise en étude du remplacement du chauffe-eau et installation de chauffage d'appoint pour les salles 2 et 3.

Les voiries :

Présentation par M. Alain Brixon des travaux de 2011 et des prévisions 2012/2013.

Le passage à l'heure d'été aura lieu dimanche 27 mars 2011 à 2 heures du matin. Vous devrez rajouter 60 minutes à l'heure légale. Il sera alors 3 heures.

CONSEIL MUNICIPAL du 8 mars 2011

ABSENTS : M. FORGET Thierry (pouvoir à M. GAIDOZ Luc) Mme MENU Colette excusée

Après présentation orale et vidéo par l'ARCAD de la démarche A.E.U. (Approche Environnementale de l'Urbanisme) pilotée par l'ADEME, et débat au sein du Conseil,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

DÉCIDE par délibération de créer un budget annexe « lotissement ».

DÉCIDE par délibération de mettre en place la démarche A.E.U. (Approche Environnementale de l'Urbanisme) pour la création du lotissement communal, lieu-dit « LES BAS DE LUDES » et de mandater par conséquent le Maire à lancer l'appel d'offres pour un maître d'œuvre A.E.U.

DÉCIDE de reporter à date ultérieure l'appel d'offres à maîtrise d'œuvre pour la création du lotissement.

CONSEIL MUNICIPAL du 14 MARS 2011

ABSENTS : M. LUDET Christian (pouvoir à M. STYKA David) M. GAIDOZ Luc

LE CONSEIL MUNICIPAL :

AUTORISE le Maire à procéder aux échanges de terrains nécessaires entre la commune, Mr Thierry COLLIN et Mr Ulrich LESAGE afin de faciliter les travaux de réfection de la rue des Prérats.

DÉCIDE D'AUGMENTER la participation annuelle à l'association « Premiers Pas » pour la halte garderie à 10.10 €par habitant au lieu de 8.10 €et d'inscrire les budgets nécessaires au budget 2011.

FIXE, à compter du 1^{er} janvier 2012, les tarifs d'occupation de la salle des fêtes comme suit : voir site internet de la commune :

<http://ludes.ccvmr.com/quelqueschiffres.html>

DEMANDE l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Général pour l'aménagement VRD de la rue des Prérats.

DÉCIDE DE MANDATER le Maire pour lancer la procédure de mise en concurrence pour la réfection du parquet de la structure périscolaire « Les Petits Bouchons ».

POINTS ÉVOQUÉS :

Budget primitif 2011 : Au vue d'un excédent global de l'année 2010 s'élevant à 383 681.23 €, le Maire propose des investissements envisageables à budgéter pour 2011, à savoir :

La rue des Prérats,

La rénovation de la grande salle n°1 de la salle socio-culturelle,

La numérisation d'une partie de l'état civil ...

Auxquels s'ajouteraient aux investissements déjà prévus et/ou engagés :

La restauration des façades et de l'escalier de l'église,

Le remplacement des piliers à l'entrée du cimetière,

Le remplacement du portail du cimetière,

La partie haute de la rue du Réservoir,

La partie haute de l'Ancienne Route du Craon de LUDES,

La réfection du parquet de la structure périscolaire « Les Petits Bouchons ».

Le renouvellement du matériel informatique de la mairie.

- *Regroupement des communautés de communes* :

M. Le Maire et M. Thierry FORGET ont apporté des explications quant aux hypothèses de regroupements de communautés de communes et au déroulement des différentes étapes pour valider le découpage des prochaines communautés de communes.

Ils ont exprimé leurs interrogations par rapport à l'association des compétences de chaque communauté de communes lors de l'application de cette réforme.

- *Commission vie associative* :

M. David STYKA fait part du bilan de la réunion où les associations étaient conviées. L'Harmonie de LUDES souhaiterait que leur salle de répétition soit agrandie.

Une étude sera envisagée pour l'installation d'un panneau d'information électronique.

Le forum des associations est reconduit et aura lieu le dimanche 4 septembre 2011.

Le 1^{er} mai, une compétition VTT sur le territoire de LUDES est organisée par M. David BEAUVOIS.

Un festival de musique est prévu courant 2016.

- *Prochaines réunions* :

Le lundi 4 avril à 18 h 30 : Commission des Finances

Le lundi 11 avril à 20 h 00 : C.C.A.S.

Le lundi 11 avril à 20 h 30 : Conseil Municipal

La Ludéenne, organisée par Aventure Bike Reims, 1er mai 2011

4^{ème} manche du Trophée Régional du Jeune Vététiste.

Epreuve ouverte à tous les licenciés FFC et non licenciés sur présentation d'un certificat médical, de non contre indication à la pratique du VTT, de moins de trois mois.

Deux épreuves :

1) Cross country de 10h00 à 13h00 par catégorie, (entre vignes, village et forêt).
Départ devant la mairie, arrivée rue Saint Vincent.

2) Descente de 14h00 à 17h00.
Départ du terrain de tennis, arrivée le long du cimetière.

17h30 remise des récompenses.

Contact : 2abr@orange.fr et/ou 06 63 86 82 10

Le marché du Mardi matin

Suite à une carrière professionnelle bien menée, où pendant 12 années elle s'est efforcée à sélectionner les meilleurs produits, l'heure de la retraite a sonné pour Marylène Noaillon.

C'est avec un grand plaisir qu'Anne-Lise et Patrice vont assurer la relève, 4^e génération d'une famille de commerçants en fruits et légumes sur les marchés rémois.

« LADAM Primeurs » s'approvisionne à Rungis où Patrice s'efforce de dénicher des produits de qualité, mais dès que cela est possible, nous travaillons en étroite collaboration avec des maraîchers et producteurs régionaux.

Afin de toujours mieux vous servir, Anne-Lise et Patrice seront continuellement présents les mardis matins aux heures habituelles et bien sûr continueront à vous livrer à votre porte pendant encore de nombreuses années.



L'ADMR de Ludes-Rilly la Montagne emploie actuellement 20 personnes qui interviennent sur un secteur de 12 communes, soit Champfleury, Chigny les Roses, Germaine, Ludes, Mailly-Champagne, Montbré, Rilly la Montagne, Trois Puits, Verzenay, Ville en Selve, Villers Alleraud et Villers aux Nœuds.

Nous vous proposons différents services, tels que :

-Le transport accompagné : Pour vos rendez-vous médicaux, vos courses, vos démarches administratives ou pour accompagner vos enfants, l'ADMR vous conduit. Une personne qualifiée vient vous chercher à domicile, vous aide à vous installer dans le véhicule, vous conduit et vous accompagne dans vos différentes démarches.

-La livraison de repas : Des repas peuvent vous être livrés deux fois par semaine à votre domicile par l'Union de Portage de Repas de la Montagne de Reims. Vous pouvez choisir vos repas en fonction de vos goûts (choix des plats parmi un menu proposé) et vos éventuels régimes (sans sel, sans sucre, mouliné...)

-L' aide ménagère : Une aide ménagère vous aide à entretenir votre logement (ménage, repassage, rangement...)

-Une aide aux personnes âgées ou handicapées : Des personnes qualifiées interviendront pour une aide à la toilette, une aide aux repas, faire votre ménage, votre repassage...

-La téléassistance FILIEN : Un médaillon vous permet d'être relié 24 heures sur 24 à une plate-forme de surveillance que vous sollicitez en cas de difficultés (chute, malaise...).

-La garde d'enfants : Vous travaillez le dimanche, les jours fériés? À mi-temps? Vous avez besoin de quelqu'un uniquement le mercredi? Votre enfant est malade et il ne peut aller sur son lieu de garde habituel? Nous vous proposons une solution au plus vite : une garde adaptée à vos besoins, à votre emploi du temps, de manière régulière ou ponctuelle.

Maison des Services
8 rue Arnould Quenardel
51360 VERZENAY
03 26 47 19 52
admludes@orange.fr

Lundi de 14H à 18H30

Mardi et Jeudi de 16H00 à 18H00

Vendredi de 13H00 à 16H00

Samedi de 10H00 à 12H00

Notre association a besoin de bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Information Energies Renouvelables

Le jeudi 24 mars à 20h30, salle des fêtes du bas, Mr Alain TOCUT propose de faire une information sur les énergies renouvelables. Une présentation des différents moyens actuels avec rétroprojecteur, sans aucun caractère publicitaire. Venez avec vos questions !

Un peu d'histoire

30 Janvier 1791 (c'est la révolution)

Serment que Sébastien MASSY, prêtre et curé de Ludes, a prêté dans l'église à l'issue de la messe :

" Je jure en ma qualité de Curé de veiller avec soin sur les fidèles de cette paroisse que le Seigneur m'a confiés, d'employer tous mes efforts pour les porter au bien et écarter d'eux tout ce qui pourrait leur être une occasion ou un sujet de scandale et de perte, de leur montrer dans toutes les circonstances la véritable voye qui conduit au salut, et de les instruire avec fidélité des vérités Saintes que la religion nous enseigne ; et en qualité de citoyen catholique et de bon patriote, d'être fidèle à la nation à la Loy et au Roi et d'être soumis de tout mon pouvoir à la constitution civile et politique de l'état décrétée par l'Assemblée Nationale et sanctionnée par le Roy, promettant de respecter l'autorité de l'église et de demeurer inviolablement attaché à tout ce que nous enseigne la Religion Catholique, Apostolique et Romaine dont j'ay l'honneur d'être le ministre et dans le sein de laquelle je déclare hautement que je veux vivre et mourir."

1792 : construction de la ferme des Montfournoy.

19 novembre 1825

La commune louait une maison, rue Brodelet ou Brodel, appartenant à Marie Marguerite BEUZART, veuve de Hubert BARTHELEMY, vigneron, domiciliée au Craon de Ludes. Cette location, par bail verbal, a été dénoncée le 10 septembre 1825. Cette maison servait d'école et de logement à l'instituteur Monsieur DRAN. La commune se trouve dans l'obligation de trouver un autre local pour le 1^{er} janvier 1826.

Le 19 novembre 1825, par acte sous seing privé, la commune acquiert une maison et ses dépendances sise rue du Marc. (actuellement rue Victor Hugo)

Cette maison appartenait à Marie Françoise BEAULIEU, veuve Sébastien JUPIN, et ses enfants :

- Jean Baptiste JUPIN, vigneron
- Charles Christophe JUPIN, jardinier
- Sébastien JUPIN, vigneron
- Claude Cécile JUPIN, vigneron
- Marie Jeanne JUPIN, épouse de Jean BEAULIEU

L'origine de propriété de cette maison en est l'héritage de Christophe JUPIN et Marie Claudine SAINTIN, parents de Sébastien JUPIN, lui-même ayant racheté les parts de son frère et de sa sœur pour une somme de 1400 livres (acte dressé par Charles GALICHET, notaire royal à Rilly).

L'acte de vente définitif de cette maison à la commune a été dressé le 12 novembre 1826 pour une somme de 4325 francs.

Cette maison est devenue l'ancienne école des filles.

Les dates à retenir

Ludes en Fêtes : soirée Samedi 19 mars 2011

Brocante à Ludes : dimanche 17 avril 2011

Ludes en Fêtes : Œufs de Pâques pour les enfants, samedi 23 avril 2011

Société de Tir : concours de tir pistolet 25m et carabine 50m les 24 et 25 avril 2011

Repas des Anciens : jeudi 28 avril 2011

Harmonie de Ludes : concert à la salle des fêtes le samedi 7 mai 2011 à 19h

Société de Tir : samedi 28 mai entre 16h et 20h30, accueil du Raid Magnum Reims Champagne 2011

Comité de Jumelage : 20e anniversaire du jumelage, les 28 et 29 mai 2011 à Sörgenloch

Société de Tir : portes ouvertes au stand de tir, le dimanche 19 juin 2011, de 10h à 18h.

Société de Tir : bourse multi-collections le dimanche 2 octobre 2011 à Ludes, de 9h à 17h

Informations pratiques

SYCODEC

Mardi 1er novembre 2011

Collecte des bacs bordeaux annulée.

Vendredi 11 novembre 2011

Collecte des bacs bleus et jaunes reportée au Samedi 12 novembre. Merci de sortir les bacs le vendredi soir.

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly :

Mardi	de 9h à 12h
Mercredi	de 9h à 12h
Jeudi	de 9h à 12h
Vendredi	de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 12h